Mines antipersonnel : engagements respectés

Partage international nº 179 – Juillet 2003

Selon l'Onu, 44 des 45 pays qui ont accepté la Convention des Nations unies, le 1er mars 2003, en vue de la destruction de l'ensemble de leurs mines antipersonnel, ont respecté leur engagement, faisant du traité d'Ottawa de 1999 l'un des accords de désarmement les plus réussis.

Plus de trente millions de mines antipersonnel ont été détruites par 55 pays, alors que le nombre fabriqué, à travers le monde, a chuté de 55 à 14 millions. Quelques 130 pays ont ratifié le traité d'Ottawa ou s'y
sont associés, et de nombreux autres n'ayant pas encore signé la convention interdisent cependant l'exportation de ces mines. D'après Martin Barber, directeur des *Mine Action Services* des Nations unies : *« Le commerce international des mines antipersonnel a quasiment pris fin. Et ces armes interviennent largement moins dans les conflits actuels qu'elles ne le faisaient il y a cinq ou dix ans. »*

M. Barber a précisé que les Nations unies soutiennent actuellement des actions de déminage engagées dans 35 pays, que des gouvernements apportent leur soutien financier à hauteur de 200 millions de dollars par an, et que ce niveau doit être maintenu. Il a indiqué aussi que le manque de ressources et de sécurité ressenti dans certains pays constitue toujours un défi à relever.

Sources : UN Wire, Onu
Thématiques : politique
Rubrique : Tendances